

PROGRAMME

8 H 30 – Accueil des Confréries
Salle Saint Romain
(près Mairie de Sauveterre)
Pot d'accueil avec café, thé, jus de fruits
viennoiseries
9 h 30 – Mise en Habits

Photo du groupe et Départ du défilé

Messe Eglise de Sauveterre

Chapitre d'intronisations

12 h 30 – Vin d'honneur
autour des vins de l'Entre Deux Mers

13 h 30 – Repas
suivi d'une grande tombola
(1 lot pour chaque enveloppe achetée)
1 Gros lot par tirage au sort

Animation musicale

Contacts :

Grand Maître : Chantal Dufaure
06.81.04.63.89
compagnonsdubordeaux@gmail.com

Secrétaire : Jacques Marchand
06.48.22.52.39
jacquesmarchand3@orange.fr



MENU

Kir cassis
Amuse bouches

Marbré de joue de bœuf et foie gras,
vinaigrette balsamique

Dos de cabillaud sur ratatouille épicée

Douceur du vigneron

Suprême de pintade aux cèpes
et ses légumes de saison

Assortiment de fromages et
mélanges de salades à l'huile de noix

Profiteroles au chocolat chaud

Café ou thé

Vins issus de la cave des
Compagnons du Bordeaux

***Les Compagnons fêteront dignement
leur 60^{ème} anniversaire
autour d'une surprise vigneronne***

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Confrérie :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Courriel :

Nombre de personnes :

Prix : 65 € X = €

Intronisation : 70 € X = €

Total à payer : €

Règlement possible :

- par chèque à l'ordre des Compagnons du
Bordeaux

- par virement bancaire

IBAN : FR76 1330 6000 2800 1304 1901 043

Date limite des inscriptions :

03 Septembre 2026

Bulletin à retourner au plus tard le
03/09/2026

Mme Chantal DUFAURE
50 Avenue du Fonsadais
33126 SAINT MICHEL DE FRONSAC

Accompagné de la demande d'intronisation

Demande d'intronisations = 70 € par personne
(1 intronisation offerte pour 4 personnes de la
confrérie participantes)

Nom de l'impétrant :

(Joindre un CV à l'inscription)

.....
Accès

Autoroute A62 Sortie Langon
puis suivre Sauveterre de Guyenne
Parking de la Poste
Aire de camping cars près Salle Simone Veil
ou sur communes alentours

Hébergement

Office du Tourisme de l'Entre deux Mers
28 place de la République
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE
(liste des hébergements fournie en annexe)



Membre de l'Académie des Confréries de Nouvelle Aquitaine
Affiliée au Grand Conseil des Vins de Bordeaux

Partenariat avec :



Bastide de Sauveterre de Guyenne



**Connétablie de Guyenne
en Entre deux mers**

Sauveterre, d'origine anglaise, est fondée en 1281 par Edouard 1^{er}. Elle devient française en 1451 après avoir été donnée à la famille d'Albret en 1341. Sauveterre devient Sauveterre de Guyenne en 1896. Elle a été administrée par une jurade jusqu'à la révolution.

Malgré le démantèlement des murs d'enceinte, les portes sont conservées et existent encore aujourd'hui.

Une d'entre elles peut se visiter.
C'est la seule bastide de la région à avoir conservé ses portes.

La commune se situe sur l'appellation Entre Deux Mers. Nous serons pour ce chapitre en partenariat avec la Connétablie de l'Entre Deux Mers. Un vin d'honneur sera servi après les intronisations au cours duquel vous pourrez apprécier les vins de l'appellation.



DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

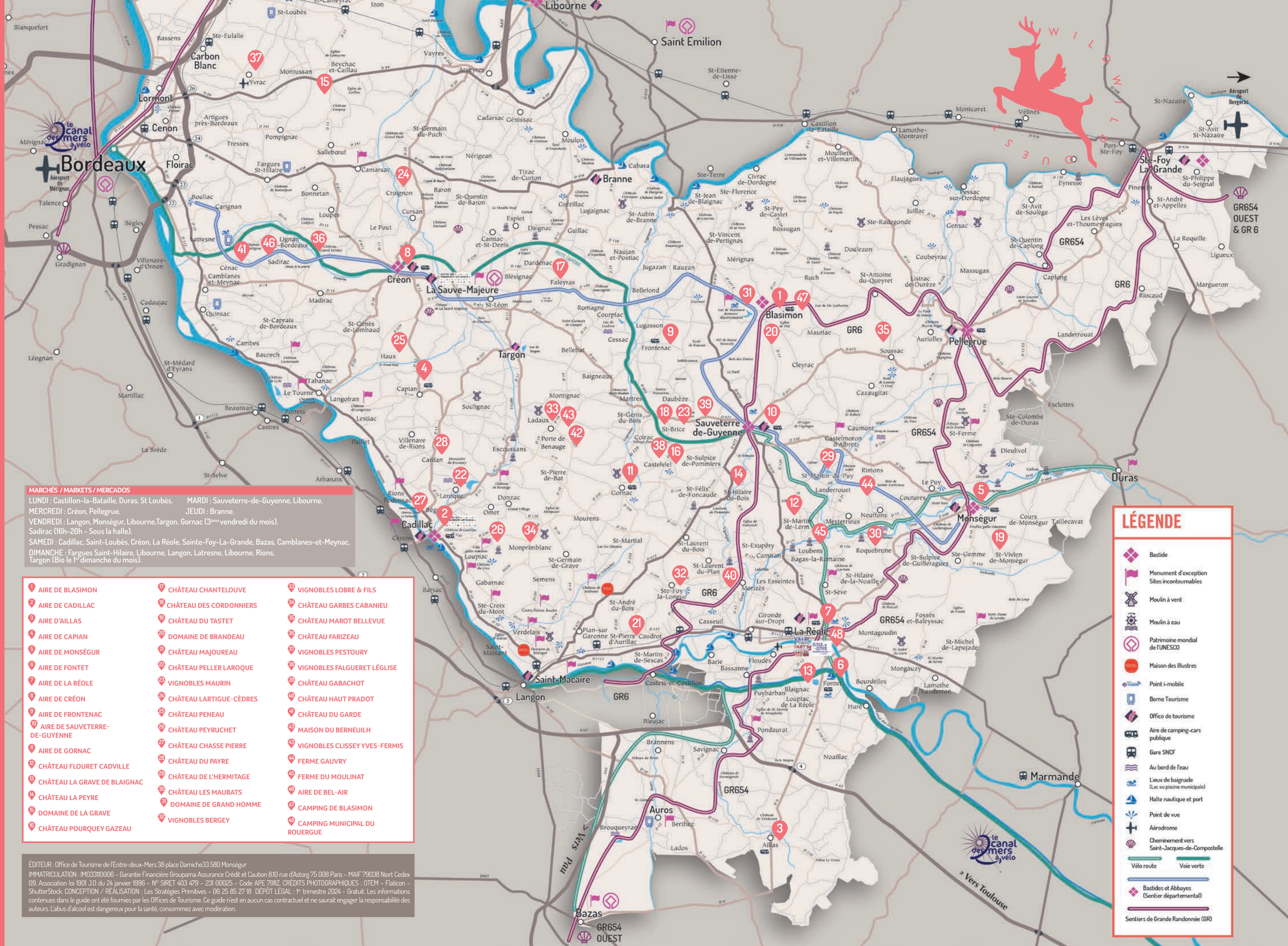
BAN DES VENDANGES

**58ième CHAPITRE
COMPAGNONS DU BORDEAUX**

BASTIDE DE

SAUVETERRE DE GUYENNE





MARCHÉS / MARKETS / MERCADOS
 LUNDI : Castillon-la-Bataille, Duras, St Loubès. MARDI : Sauveterre-de-Guyenne, Libourne.
 MERCREDI : Créon, Pellegrue. JEUDI : Branne.
 VENDREDI : Langon, Monségur, Libourne, Targon, Gornac (3^{ème} vendredi du mois), Sadirac (16h-20h - Sous la halle).
 SAMEDI : Cadillac, Saint-Loubès, Créon, La Réole, Sainte-Foy-La-Grande, Bazas, Cambles-et-Meynac.
 DIMANCHE : Fargues Saint-Hilaire, Libourne, Langon, Latresne, Libourne, Rions, Targon (Bio le 1^{er} dimanche du mois).

- | | | |
|----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| 1 AIRE DE BLASIMON | 17 CHÂTEAU CHANTELOUVE | 33 VIGNOBLES LOBRE & FILS |
| 2 AIRE DE CADILLAC | 18 CHÂTEAU DES CORDONNIERS | 34 CHÂTEAU GARBES CABANIEU |
| 3 AIRE D'AILLAS | 19 CHÂTEAU DU TASTET | 35 CHÂTEAU MAROT BELLEVUE |
| 4 AIRE DE CAPIAN | 20 DOMAINE DE BRANDEAU | 36 CHÂTEAU FARIZEAU |
| 5 AIRE DE MONSÉGUR | 21 CHÂTEAU MAJOREAU | 37 VIGNOBLES PESTOURY |
| 6 AIRE DE FONTET | 22 CHÂTEAU PELLER LAROQUE | 38 VIGNOBLES FALGUERET LÉGLISE |
| 7 AIRE DE LA RÉOLE | 23 VIGNOBLES MAURIN | 39 CHÂTEAU GABACHOT |
| 8 AIRE DE CRÉON | 24 CHÂTEAU LARTIGUE-CÈDRES | 40 CHÂTEAU HAUT PRADOT |
| 9 AIRE DE FRONTENAC | 25 CHÂTEAU PENEAU | 41 CHÂTEAU DU GARDE |
| 10 AIRE DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE | 26 CHÂTEAU PEYRUCHET | 42 MAISON DU BERNEUILH |
| 11 AIRE DE GORNAC | 27 CHÂTEAU CHASSE PIERRE | 43 VIGNOBLES CLISSEY YVES-FERMIS |
| 12 CHÂTEAU FLOURET CADVILLE | 28 CHÂTEAU DU PAYRE | 44 FERME GAUVRY |
| 13 CHÂTEAU LA GRAVE DE BLAIGNAC | 29 CHÂTEAU DE L'HERMITAGE | 45 FERME DU MOULINAT |
| 14 CHÂTEAU LA PEYRE | 30 CHÂTEAU LES MAUBATS | 46 AIRE DE BEL-AIR |
| 15 DOMAINE DE LA GRAVE | 31 DOMAINE DE GRAND HOMME | 47 CAMPING DE BLASIMON |
| 16 CHÂTEAU POURQUEY GAZEAU | 32 VIGNOBLES BERGEY | 48 CAMPING MUNICIPAL DU ROUERQUE |

LÉGENDE

- Bastide
- Monument d'exception Sites incontournables
- Moulin à vent
- Moulin à eau
- Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Maison des Illustres
- Point i-mobile
- Borne Tourisme
- Office de tourisme
- Aire de camping-cars publique
- Gare SNCF
- Au bord de l'eau
- Lieux de baignade (Lac ou piscine municipale)
- Halte nautique et port
- Point de vue
- Aérodrome
- Cheminement vers Saint-Jacques-de-Compostelle
- Vélo route
- Voie verte
- Bastides et Abbayes (Sentier départemental)
- Sentiers de Grande Randonnée (GR)

ÉDITEUR : Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers 38 place Darniche 33 580 Monségur
 IMMATRICULATION : IM03310006 - Garantie Financière Groupama Assurance Crédit et Caution 810 rue d'Astorg 75 008 Paris - MAIF 79038 Niort Cedex 09. Association loi 1901 J.O du 24 janvier 1996 - N° SIRET 403 479 - 231 00025 - Code APE 7911Z. CREDITS PHOTOGRAPHIQUES : OTEM - Flatcon - Shutterstock. CONCEPTION / RÉALISATION : Les Stratégies Primitives - 06 25 85 2718 DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} trimestre 2024 - Gratuit. Les informations contenues dans le guide ont été fournies par les Offices de Tourisme. Ce guide n'est en aucun cas contractuel et ne saurait engager la responsabilité des auteurs. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.